



**Article 5 :** La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn, les inspecteurs de l'éducation nationale des circonscriptions, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**L'Inspectrice d'Académie,  
directrice académique des services départementaux  
de l'éducation nationale du Tarn**



**Marie-Claire DUPRAT**